Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Interdiction temporaire de stationnements d'automobiles à Grisy-les-Plâtres.



Afin d'assurer la livraison de mobile-homes sur le terrain de camping du village, le stationnement d'automobiles sera interdit dans les rues de Butel et des Maurois, le jeudi 31 août 2023, entre 08h00 et 11h00.

Documents
Arrêté municipal
Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69